**Jean-Baptiste Lislet Geoffroy, un savant méconnu**

**Parcours historique de la vie de Lislet Geofroy**

Etre élu correspondant de l’Académie des Sciences de Paris n’est pas une mince reconnaissance. L’être à 31 ans ne manque pas d’intérêt. Etre parrainé par le Duc de La Rochefoucault-Liancourt, cousin du Roi, sous l’Ancien Régime en 1786, n’est pas banal non plus. Mais quand on sait que ce jeune correspondant est le fils d’une esclave du Sénégal, qu’il est né dans une paillote à l’autre bout du monde à l’Est du Cap de Bonne-Espérance, dans la Mer des Indes, à l’Ile Bourbon, Quartier de la Rivière-d’Abord, aux antipodes des palais et des ors du quai de Conti, il y a de quoi être frappé de stupeur et se demander : Mais qui est donc ce Jean-Baptiste Lislet-Geoffroy ?

En fait, il y en a trois. Il y a d’abord Jean-Baptiste, fils de Niama, négresse de Guinée, libre. Il y a ensuite Jean-Baptiste Lislet, un jeune homme qui s’est fait un nom. Il y a enfin Jean-Baptiste Lislet-Geoffroy homme et savant reconnu.

Cette longue métamorphose est celle d’un extraordinaire destin hors norme pour l’époque, il est à la croisée des Océans et des derniers explorateurs, à la croisée des races et des cultures, à la croisée des siècles et des régimes, à la croisée du siècle des lumières et du siècle de la liberté. C’est du destin de ce Saint-Pierrois dont je voudrais vous parler ce soir. Il est entré dans ma vie il y a 11 ans lorsque je fus nommé Proviseur adjoint au Lycée Lislet-Geoffroy de Saint Denis et que j’ai essayé d’en savoir un peu plus sur lui car personne à mon arrivée n’avait pu me dire qui, véritablement, il était. Quand je dis : “il est entré dans ma vie”, c’est une façon de parler. En fait, il vaudrait mieux dire qu’il est entré dans notre couple car Marie-Claude, mon épouse, s’est aussi trouvée embarquée dans cette affaire qui tourna vite au ménage à trois… Sans elle et sans son aide précieuse, Jean-Baptiste serait sûrement resté dans l’oubli où l’avaient plongé et l’histoire et les hommes.

Tout commence pour Jean-Baptiste le 23 Août 1755 à l’islet ou l’ilette qui s’appelle de nos jours Bassin-Plat. La case n’est pas riche, une paillote en bois rond comme on dit à l’époque, l’habitation de bois équarris et de planches que visitera cinquante ans plus tard Bory de Saint-Vincent n’existe pas encore. Elle est située sur quelques gaulettes de terre à peine défrichées à la limite de la forêt qui recouvre l’arrière pays du quartier de la Rivière d’Abord et qui mène à la Plaine vers le volcan, Plaine où se sont déjà réfugiés les premiers Marrons de l’Ile Bourbon, la Plaine des Cafres. Au pied de l’habitation, s’étendent les premières concessions du quartier de la Rivière d’Abord dont on aperçoit l’embouchure en contrebas et la passe à gauche du lagon. Un peu sur la droite, dans les arbres, on entrevoit quelques toits de bardeaux, celui de l’église, celui du magasin de la Compagnie, celui des premières maisons de ce qui deviendra Saint-Pierre. Voilà pour le décor.

Voyons les acteurs maintenant. La mère, c’est Niama, femme de Guinée libre, elle a 21 ans environ, elle est grande, vraisemblablement bien charpentée comme le sont les Mandingues ou les Serakolés du Haut-Sénégal. Le terme de “ femme de Guinée ” désignant de manière générique les esclaves venus de l’ouest africain qui transitaient le plus souvent par l’Ile de Gorée en face de Dakar, au Sénégal. De la même manière, on parlait de Mozambiques, de Cafres ou de Télingas. À quelques lieues du village où est née Niama et où vivent encore des descendants de sa famille, toujours notables, s’élève un des sinistres forts qui jalonnent le fleuve, le Fort de Saint-Joseph, par où elle a peut-être transité. Mais laissons plutôt la parole à son fils dans une lettre autobiographique écrite en 1816 à l’un de ses correspondants astronomes en Allemagne, le Baron de Zach : “ Je suis né à l’Ile Bourbon le 23 Août 1755 de Niama négresse de Guinée; elle était petite fille de Tonca Niama, roi de Galam, qui avait été pris dans une guerre et fut massacré avec tous les mâles de sa famille, usage assez fréquent dans ces contrées. Ma mère alors âgée d’environ 9 ans fut réduite en esclavage, vendue aux agents de la Compagnie et envoyée à l’Ile de France vers 1730. Monsieur Geoffroy l’obtint de M. David, gouverneur de cette colonie dans ce temps, pour lui rendre la liberté, elle le suivit à Bourbon pour le soigner dans sa vieillesse.” Arrêtons-nous quelques instants sur cet extrait. Le style est celui qu’on retrouve dans tous les écrits de Jean-Baptiste, sobre, élégant, préférant la litote à l’emphase, utilisant une langue d’une grande pureté sortie tout droit du 18ème siècle pour exprimer des émotions toujours contenues mais qui laisse paraître aussi beaucoup de tendresse et de respect. Le pays de Galam s’étend sur la rive occidentale du fleuve Sénégal. De l’autre rive partent les pistes qui mènent à la mystérieuse Tombouctou mais d’où descendent aussi des bandes de pillards qui viennent razzier les riches royaumes de Galam et de Bambouc, célèbres par leurs mines d’or. David était gouverneur général de la Colonie du Sénégal avant de venir remplacer La Bourdonnais à l’Ile de France en 1746. Il a laissé un Journal d’un voyage qu’il fit au pays de Galam et de Bambouc de juillet à décembre 1744, étrange coïncidence… Un détail : Jean-Baptiste semble se tromper sur la date d’arrivée de Niama. Si c’était 1730 comme il le dit, elle serait restée 16 ans esclave à l’Ile de France avant que Monsieur Geoffroy ne “ l’obtienne ”, contre finance, de M. David. Et si l’on suit cette chronologie, Niama serait alors née vers 1721. Or son acte de décès, en 1809, stipule qu’elle a 75 ans, ce qui la ferait naître plutôt vers 1734 et situerait son arrivée à l’Ile de France vers 1743 à l’âge de 9 ans ; elle aurait eu 12 ans quand Monsieur Geoffroy l’a achetée en 1746 et donc 21 ans à la naissance de Jean-Baptiste. Cela semble plus plausible. Dans ces conditions, elle a pu être ramenée du royaume de Galam par David lui-même. C’est peut-être ce que signifie la phrase de Lislet “ Monsieur Geoffroy l’obtint de M. David, gouverneur de cette colonie ” suggérant qu’il s’agit d’un bien propre à David et non pas celui de la Compagnie, David ayant eu l’autorisation de la Compagnie de profiter d’une partie de la traite pour son propre compte.

En 1751, Niama doit donc avoir 17 ans, car l’on trouve cet acte de baptême à l’Ile de France: “Le 21ème novembre 1751, je soussigné, prêtre de la congrégation de la Mission faisant fonction curiale, en la paroisse Saint-Louis au Port-Louis, isle de France, ay baptisé Jeanne Thérèse, fille naturelle de Niama, esclave de Geofroi, habitant de la Montagne Longue, née hier 20ème de ce mois. Parrain a été M. Aumont, officier de vaisseaux de la Compagnie et marraine Demoiselle Thérèse Vielle qui ont signé.” curé Le Borgne

Il est extrêmement rare que de tels parrains et marraines soient donnés à de simples esclaves. Il faut voir en fait ici la naissance de la soeur aînée de Jean-Baptiste, soeur qui aurait fini ses jours à la Possession mais dont je n’ai pu retrouver aucune trace jusqu’à ce jour. Le père, selon toute vraisemblance, est Monsieur Geoffroy. D’après ses recensements de propriétaire terrien, il serait arrivé à l’Ile de France en 1742. Il y est déclaré originaire d’Auxerre, et qualifié d’ingénieur de la Compagnie. Il a d’ailleurs obtenu le 18 octobre 1847 une des toutes premières concessions, le terrain n°130, à la Montagne Longue, entre la Rivière Céré et la Rivière Coignard dans le quartier de Flacq. Le Code Noir interdisait formellement les unions entre maître et esclave. C’est sûrement pour cette raison que notre ingénieur est gratifié du simple nom de “Geofroi” qui sonne comme un prénom, par le brave curé Le Borgne, comme si c’était un esclave, voulant donner peut-être ainsi à son acte de baptême une allure plus convenable. Dieu reconnaîtra bien les siens… Le couple cependant semble avoir fait scandale ; il y a très peu d’habitants à l’Ile de France à cette époque, tout le monde bien évidemment, connaît tout le monde, et l’on ne plaisante pas impunément avec le Code Noir…

C’est donc vraisemblablement pour cette raison qu’on retrouve le couple à Saint-Pierre vers 1753 date à laquelle Monsieur Geoffroy obtient une petite concession à l’ilet Bassin-Plat. Saint-Pierre, à l’époque, vient d’être nouvellement concédé. Ces terres, éloignées de Saint-Paul, la capitale, étaient alors une manière de frontière, un Far-West avant l’heure, une préfiguration de Sud Sauvage en quelque sorte. On devait y être un peu moins à cheval sur le Code Noir ; d’ailleurs le Commandant du quartier Gabriel Dejean lui-même était, dit-on, dans la même situation… preuve que lorsqu’on défriche des terres vierges… Bref, le 23 Août 1755 est baptisé notre Jean-Baptiste. Curieuse coïncidence : Monsieur Geoffroy se prénomme également Jean-Baptiste. Regardons l’acte de baptême rédigé par le père Desbeur, prêtre missionnaire. D’abord, c’est un acte à deux places. Au début, un acte de sépulture pour “Marie Geneviève décédée la veille âgée d’environ trois ans esclave de Mme Veuve Latour” et ensuite un acte de baptême pour “Jean-Baptiste fils de …” et là les choses se compliquent. Il écrit d’abord dans la foulée : “Jean-Baptiste fils de Jean-Baptiste et de Niama ; le parrain a été Jean-Louis ; ils sont tous esclaves de M. Dejean commandant du quartier Saint-Pierre ; la marraine a été Ignace femme de François, mallebar libre” puis il biffe ou on lui fait biffer “de jean Baptiste et de Niama” pour écrire en marge: (fils de) “Niama négresse de Guinée, libre. La rature du parrain a été faite par moi soussigné Desbeur prêtre missionnaire”. Il biffe également “ils sont tous” (esclaves)”. De telles ratures sont extrêmement rares dans les registres paroissiaux. Que s’est-il donc passé ? Desbeur n’aurait-il pas compris ou n’aurait-il pas voulu comprendre ou bien encore avait-il préparé son acte, allant un peu vite en besogne, et s’est trouvé ainsi dans l’obligation d’écrire que la mère était “négresse de Guinée, libre” . Il n’était plus nécessaire de faire mention du père, ni qu’il était inconnu, ni que le bébé était un fils naturel. En fait, Jean-Baptiste n’était que le fils de sa mère, c’est tout… Ce qu’il faut savoir, c’est qu’avant de passer à l’église pour le baptême, Monsieur Geoffroy, au moins, est allé chez le notaire Guy Lesport “ avant midy” où il a fait enregistrer par acte notarié l’affranchissement de Niama qu’il vient manifestement de recevoir. Niama est la cinquième femme affranchie à l’Ile Bourbon. La lettre d’affranchissement note qu’elle a porté grands soins à Monsieur Geoffroy « lors d’une maladie de deux ans ». L’affranchissement était accordé, selon l’usage, pour lui avoir pratiquement sauvé la vie et afin qu’elle puisse veiller sur sa vieillesse. La Compagnie lui devait bien cela pour la conservation d’un de ses ingénieurs… Monsieur Geoffroy ne se portait pas si mal que cela, il ne mourra en effet qu’en 1798, 43 ans plus tard, à l’âge de 90 ans environ. À partir de ce moment et pour toujours, Jean-Baptiste appartient à la classe des libres. La rature du Père Desbeur vaut de l’or même si le tout jeune Jean-Baptiste n’en a pas encore conscience. De plus, le “fils de Jean – Baptiste” biffé, est en fait un splendide aveu de paternité, au grand dam sûrement du pauvre curé. Splendide aveu de paternité aussi que d’avoir fait correspondre le baptême du fils avec l’enregistrement de l’affranchissement de la mère. Il fallait des mois pour obtenir un affranchissement même avec de solides amitiés comme celle de Gabriel Dejean peut-être, pour obtenir du Conseil Supérieur, le précieux parchemin. Il n’y a donc pas coïncidence, il s’agit d’une mise en scène et il y a fort à parier que le jeune Jean-Baptiste ne soit pas vraiment né de la veille… Qui pouvait être dupe ? Sûrement personne et sûrement pas le curé, mais qu’importe, Jean-Baptiste est libre, et tous les enfants de Niama le seront dorénavant… et les enfants de ses enfants… Certes, l’illégalité de l’union mixte persiste et jamais il ne sera écrit par les uns ni par les autres que Monsieur Geoffroy est le père, que Jean-Baptiste, Jeanne-Thérèse, Louis, Jean – Xavier sont ses fils ou ses filles. Ont-ils même seulement, une fois osé lui dire « papa » ? On peut en douter. Mais ils sont libres, c’est vrai, et c’est énorme. Mais ils n’ont finalement pour identité que celle d’un simple prénom, tout comme des esclaves, et Jean-Baptiste comme les autres… du moins pour le moment.

En tout cas, ce fils, ce premier fils, semble très vite enchanter Monsieur Geoffroy. Ecoutons à nouveau Jean-Baptiste toujours dans sa lettre au Baron de Zach : “Monsieur Geoffroy voulut prendre soin de mon enfance et m’élever lui-même ; il me donna les premiers principes de dessin et de mathématiques ; il voulut aussi m’apprendre le latin dans lequel je fis peu de progrès. N’ayant point de fortune, il me mit au service dès que j’eus atteint ma 15ème année…” C’est ainsi que Jean-Baptiste est piqueur sur les chemins du Roi, c’est-à-dire contremaître. Entre-temps, la Compagnie des Indes a été rachetée par Louis XV. Monsieur Poivre, Intendant du Roi depuis 1767, a décidé qu’il était grand temps de doter les deux îles d’infrastructures routières et portuaires. Entre 15 et 20 ans, Jean-Baptiste va vivre les immenses changements que Poivre conduit aux Mascareignes ; il aura la chance, grâce à Monsieur Geoffroy d’en rencontrer les principaux acteurs à Saint-Pierre d’abord et à l’Ile de France ensuite, très vite. Pendant ces années, fondamentales pour sa formation, débarquent, entre autres, Bougainville, Commerson, Bernardin de Saint-Pierre et surtout Tromelin. Tous, à l’exception de Bougainville, passeront par Bassin-Plat chez Monsieur Geoffroy qui est devenu un notable de Saint-Pierre de par ses fonctions et par sa culture. C’est ainsi qu’en 1771, il accompagne Commerson au volcan en qualité d’herboriste dans ce qui fut l’une des premières expéditions scientifiques en ces lieux. Expédition mémorable faite à partir du Baril en compagnie de Crémont, intendant de Bourbon, de Jossigny dessinateur de Commerson, de Bank l’arpenteur, du Chevalier de Saint-Lubin et de cinq habitants du quartier comme guides avec quelques noirs comme porteurs. Lislet donne un compte-rendu de cette expédition dans lequel on peut lire cette description: “ L’Enclos est un rempart qui entoure le Volcan de trois côtés ; il a à peu près la forme d’un fer à cheval, au sommet duquel serait la Montagne du Volcan, de la figure d’un cul de chapeau ; là, sa largeur est environ de cinq quarts de lieue, s’écartant irrégulièrement en descendant vers la mer par une pente rapide ”. Il rapporte aussi cette anecdote à propos de Commerson: “ m’étant un peu écarté, je le perdis de vue ; montant alors sur un petit mondrain, je le trouvai à se baigner dans le cratère d’un volcan .” Il se pourrait que ce soit dans le Piton de l’eau. Trente ans plus tard, en souvenir de ce voyage, Bory de Saint-Vincent a donné le nom de Piton Lislet à l’un des cratères de cet endroit, celui des Herbes Blanches vraisemblablement. Il en a profité pour nommer le cratère Hubert afin d’honorer son ami Joseph Hubert et celui de Commerson, le plus connu de nos jours. Il note aussi dans son récit de voyage que les fraisiers apportés à Saint-Pierre par Monsieur Geoffroy et que Lislet avait plantés sur les chemins du volcan à l’occasion de cette expédition, avaient littéralement envahi les lieux. Tous les voyageurs du 19ème siècle relèvent ce phénomène. Certains parlent d’une purée rouge qui tache le bas des pantalons… Enfin Lislet rapporte une aquarelle qu’il fit du Volcan près du Piton de Bert. Alfred Lacroix l’a reproduite dans son “ Volcan de la Réunion ” vers 1930 ; Marius – Ary Leblond la mettent au catalogue de l’Exposition Coloniale de 1931 où l’on perd alors sa trace. Je la cherche depuis plusieurs années.

Jean-Baptiste est appelé dorénavant Lislet du nom de son lieu d’habitation, comme c’est souvent l’habitude, et il signe de ce nom qu’il fera véritablement sien par sa culture aussi et par son mérite. On le retrouve au bas des différents actes qu’il signe à partir de cette époque, en particulier au bas d’un acte de vente d’un terrain par Monsieur Geoffroy à Lislet en 1772. La filiation, si elle avait encore besoin de preuves, est évidente dans les signatures du père, si peu putatif, et du fils…

C’est la rencontre de Jean-Baptiste et de Tromelin qui sera vraiment déterminante pour la carrière de Lislet. Tromelin est venu lever le plan de l’embouchure de la Rivière d’Abord pour dresser un premier projet de port à Saint-Pierre. Il est pratiquement certain qu’ils se sont rencontrés et qu’à cette occasion, Jean-Baptiste l’a suivi à Port-Louis où il deviendra son élève et son assistant dans les travaux du port que Tromelin dirige sur les ordres de Pierre Poivre. Pendant 8 ans, Lislet apprendra le métier d’ingénieur en participant au curage du port, à l’édification de la célèbre chaussée Tromelin et à l’aménagement du Trou Fanfaron. Lorsque Jean-Baptiste publiera sa carte réduite des Iles de France et de Bourbon, il n’omettra pas d’y insérer, en haut et à gauche, le projet du port de Saint-Pierre dressé par son maître.

La vie offre parfois des hasards et cette rencontre en est peut-être un. Mais n’y a-t-il vraiment que des hasards pour expliquer cette ascension et ce fourmillement de grands noms autour de Monsieur Geoffroy et de Jean-Baptiste ? L’observation des registres paroissiaux de cette époque à Saint-Pierre montre qu’il n’est pas de mariage, ni de baptême important, sans qu’il n’y ait la signature de Monsieur Geoffroy, signature qui côtoie celles des grands propriétaires et de tous les notables mais aussi, bien souvent, celles, fort reconnaissables, de nombreux francs-maçons. Dès 1777, une loge s’est créée à Saint-Paul, très vite d’autres le seront aussi bien à Bourbon qu’à l’Ile de France en plus de celles, itinérantes qui se trouvaient à bord des vaisseaux de la Royale ou dans les régiments. Tromelin fait partie d’une loge au moins à Port-Louis. On retrouve dans ce milieu tout ce que les Mascareignes comptent de notables ou d’esprits cultivés. Ce sont aussi ces mêmes hommes qui gravitent dans l’entourage de Monsieur Geoffroy et bien qu’aucune preuve formelle ne permette d’affirmer qu’il était franc-maçon, la plupart de ses amis, en revanche, l’étaient. En tout cas, Jean-Baptiste Lislet, dès 1786, est affilié à la loge “La Triple Espérance” à Port-Louis, quelques jours après le poète Parny. Lislet sera membre fondateur la même année de la Loge “Les 15 artistes” à Port-Louis également. Quand et où Lislet a-t-il été initié ? Je ne le sais pas, mais c’est évidemment avant 1786. Toute sa vie durant il restera membre actif des “15 Artistes” et de la “Triple Espérance”. Il semble bien être le premier homme de couleur à avoir appartenu au Grand Orient de France puisqu’une contestation sur la validité de sa qualité de franc-maçon et d’homme de couleur s’est élevée à la Triple Espérance en 1789. Après 18 mois de débats et un procès maçonnique, Lislet est reconnu dans ses droits, tous comptes faits peu de temps après qu’on ait, enfin, admis que les noirs, comme les femmes, avaient une âme… Mais pour elles, c’était quand même un peu plus ancien. Cette reconnaissance de Lislet comme franc-maçon et comme homme de couleur marque une étape importante dans la reconnaissance des Droits de l’Homme. Surtout de la part de ces mêmes francs-maçons qui avaient rédigé la Constitution américaine et qui rédigeaient alors la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen. Ceci jette bien sûr un éclairage nouveau et particulier sur l’homme et sa formation. La Rochefoucault-Liancourt faisait partie des grands noms de la Franc-Maçonnerie tout comme l’Abbé Grégoire. Nombreux aussi étaient parmi les francs-maçons ceux qui animaient les cercles philosophiques à la veille de la Révolution, et ceux qui menaient en même temps la lutte pour l’abolition de l’esclavage. Ce n’est donc pas vraiment un hasard si, en 1786, il est élu membre correspondant de l’Académie des Sciences de Paris avec pour parrain le Duc de La Rochefoucault-Liancourt et si quelques années plus tard, après la dissolution de cette Académie, c’est l’Abbé Grégoire qui demande à l’Institut de réintégrer Lislet parmi ses membres correspondants. Ce n’est donc pas vraiment un hasard non plus si les premières publications de ses tables astronomiques pour la navigation et ses relevés météorologiques annuels l’ont été dans “l’Almanach de l’Ile de France” dès 1789. Cette publication était dirigée par Abraham Masson, astronome, correspondant de l’Académie des Sciences aussi et … bien évidemment … franc-maçon. C’est Julien Desjardin qui, dans un éloge à Lislet-Geoffroy, rapporte que Monsieur Geoffroy avait adressé un sonnet à son fils, preuve de son admiration filiale dans lequel il l’appelait Mélanthrope. Le texte porte comme titre : “Sonnet d’un vieux instituteur à Mélanthrope son élève”. Il a été publié dans le “Journal des îles de France et de Bourbon” le 4 août 1786. Je n’ai pu, jusqu’alors, retrouver trace de ce texte. En tout cas, l’hommage qu’il lui rend cette année-là montre combien il était fier de son fils, mais qu’il ne manquait pas d’humour non plus. En effet le « vieux instituteur », c’est lui, Monsieur Geoffroy. Mélanthrope c’est l’élève, c’est Lislet. Et que signifie Mélanthrope ? Tout simplement, l’homme noir, mot à mot en grec. C’est la preuve d’une bien belle complicité…

En quels termes Lislet-Geoffroy parle-t-il de ces années de formation et de l’année 1786 qui en fut le couronnement en quelque sorte ? Reprenons sa lettre autobiographique : Donc, “ il me mit au service dès que j’eus atteint ma 15ème année, et peu après je passais à l’Ile de France, où M. le Chevalier de Tromelin ancien contre-amiral, mort à Lyon, croyant voir en moi des dispositions pour la marine m’employa sur les travaux du Port neuf dont il était chargé; là, j’avais à ma disposition ses livres et ses instruments. Je m’appliquai à l’étude des mathématiques et de l’astronomie. Ne pouvant me procurer des maîtres M. de Tromelin voulut bien m’assister de ses conseils et m’encourager. C’est à ce généreux protecteur que je dois le peu de talens que j’ai pu acquérir et mon avancement dans le service ; par reconnaissance, et plus encore par attachement, je m’embarquai avec lui, au commencement de la guerre de 1778 comme aide pilote. J’obtins en 1780 un emploi de dessinateur au Génie militaire de l’Ile de France. Le 23 Août 1786, je fus élu correspondant de l’Académie Royale des Sciences de Paris.” Il faut noter la date: le 23 août. C’est son anniversaire, il a 31 ans. Après avoir été à la croisée des influences, Jean-Baptiste Lislet va se trouver à la croisée des océans. Ses dispositions pour les mathématiques l’ont conduit tout naturellement à s’occuper d’astronomie, car dans une île, le seul moyen de se repérer est celui des calculs de longitude et de latitude, c’est aussi la base de la navigation. Les grandes expéditions de Cook, de Bougainville, d’Entrecastreaux, de Marion Dufresne, de Baudin explorent à cette époque les derniers arpents de terres et d’océans. On mesure, on relève, on observe, on dessine tout, on veut tout classer dans une espèce de fringale d’ordre universel et de terres nouvelles. Linné, Buffon, Lamarck, Cuvier, Commerson, font de la terre un immense cabinet d’histoire naturelle. Mais tout ceci dépend de bonnes cartes et de bonnes méthodes de mesures et de navigation. Un formidable travail de plusieurs années peut être anéanti par un minuscule rocher qu’on n’a pas vu ou qu’on a mal reporté sur une carte et c’est la catastrophe, le naufrage et souvent aussi les marmites de ceux qui aiment un peu trop leur prochain…

La science fondamentale de l’époque est donc l’astronomie et tout dépend d’elle. Celui qui manie la trigonométrie et les instruments de mesure est un peu le maître du monde. Le Grand Architecte, à l’époque s’efface devant le Grand Arpenteur. Dorénavant Lislet fait partie de ces nouveaux maîtres du Monde, il entame une brillante carrière d’ingénieur géographe, à partir du moment où il est aide pilote de Tromelin à bord, vraisemblablement, de la Consolante et du Brillant dans l’escadre D’Orves de 1778 à 1781. Monsieur Lislet comme on l’appelle maintenant va devenir un très grand cartographe. Dès lors ses travaux jalonnent sa carrière. Ecoutons-le, c’est lui qui la retrace dans cette partie de sa vie : “En 1787, je fus envoyé par le Gouverneur Général à la Baye de Sainte-Luce dans le Sud de Madagascar, je levai la carte de cette baye et celle du pays jusqu’à 15 lieues dans les terres où j’ai visité les eaux thermales de la vallée d’Amboule, j’ai envoyé de ces eaux à M. le Duc de la Rochefoucault à Paris. Mon journal a été imprimé dans les voyages modernes. En 1788, j’ai été chargé de lever la carte d’une partie de l’Ile de France, ce travail a été envoyé au dépôt à Paris, et m’a valu ici la commission d’ingénieur géographe. (…) Cette même année (1794) les administrateurs généraux me chargent d’une mission pour les Isles Seychelles, j’y fis des observations sur les diverses productions du pays, et sur les bayes, îlots et dangers de cet archipel. À mon retour, le Général en chef Malartic me fit officier adjoint au génie militaire. Le capitaine général Decaen, en prenant le commandement des colonies orientales en 1803, me confirma le grade de capitaine. À la prise de l’Ile de France, il me nomma chef de la commission du Génie pour la remise de la place ; cette opération faite, la remise des fortifications et de tout ce qui dépendait de génie opérée, je ne pus me rendre en France aux termes de la capitulation de cette île. Alors âgé de 55 ans, ayant eu le malheur de perdre mon épouse en 1804, j’étais chargé de deux enfants en bas âge, objets de tous mes soins et de toutes mes sollicitudes. Sous le gouvernement anglais, M. Farquhar, Gouverneur de l’Ile de France, envoya il y a deux ans, une corvette visiter les côtes de la partie du nord de Madagascar et particulièrement la baye et le port Louqui ; il nomma une commission pour cet effet, dont je fis partie ; j’étais chargé de tout ce qui avait rapport à la géographie et à la topographie. Ce voyage m’a fourni l’occasion de faire de nouvelles observations très importantes et m’a mis à même de faire les corrections considérables à la carte de cette grande île et de terminer celle de l’archipel du nord-est à laquelle je travaille depuis longtemps. On vient de faire graver en Angleterre, par ordre du quartier-maître général, une carte particulière de l’Ile de France à laquelle j’avais mis beaucoup de soins, je puis répondre de son exactitude, je l’envoyais au dépôt à Paris, elle a été prise en route en 1808.” Quand on met côte à côte les cartes successives du 18ème siècle, on voit que celles de Lislet-Geoffroy en fixent définitivement les contours modernes et qu’elles sont très proches de nos clichés satellites. Quand on songe à la quantité de travail et d’observations qu’il a fallu déployer pour arriver à un tel résultat, on ne peut qu’être admiratif du travail de Lislet-Geoffroy. Il faut imaginer un petit canot ballotté sur les vagues, des instruments bien rudimentaires, des sommets sur lesquels il faut grimper à travers la végétation, mesurer les angles, jouer avec les sinus et les cosinus, vérifier, prendre des notes etc… etc… Songez à ce que sont les poussières d’îlots et de récifs des Seychelles ou du nord-est de Madagascar, songez à ce que dut être son tour de l’Ile Bourbon à la barque pour reprendre les mesures de La Caille… Rien qu’à y réfléchir trois minutes, on en a déjà l’estomac au bord des dents… Les Archives de l’Académie des Sciences conservent le plan aquarellé de la Baie de Sainte-Luce, c’est un petit chef d’oeuvre de dessin et de précision. On comprend que pour ce travail de cartographie on ait fait de lui un officier, même si sa nomination fit grincer quelques dents bien blanches, même s’il n’obtint pas ses galons dans la boucherie des batailles navales ou dans les salons bien cirés des ministères. C’est son mérite seul qui lui a donné ses galons d’officier et les quartiers de noblesse qui devaient aller avec. Il eut aussi la chance de trouver des hommes comme Decaen ou Farquhar qui n’hésitèrent pas à passer outre les préjugés raciaux de l’époque.

Avec les années révolutionnaires, Lislet va se trouver aussi à la croisée du siècle des Lumières et du siècle de la Liberté. Ses origines ne pouvaient pas le conduire à défendre une société reposant sur le privilège de la naissance. Lorsque la Révolution Française fit irruption à l’Ile de France, Lislet dut avoir pour elle un préjugé favorable. Est-ce par volonté de discrétion, est-ce parce qu’il ne se sentait pas à l’aise dans le combat politique ou peut-être parce qu’il se sentait en porte à faux entre sa condition de libre de couleur et ses aspirations sociales et humanitaires ? Toujours est-il qu’on ne le rencontre pas sur le devant de la scène. D’ailleurs, aurait-il pu y être en tant que militaire moyen alors que les ténors étaient surtout les grands propriétaires terriens ou les grands négociants de Port-Louis? Il exerça sûrement l’influence qu’il décrit dans sa lettre au Baron de Zach bien qu’il ne m’ait pas été possible de trouver la moindre trace de cette action dans les archives. Il est vrai que les Assemblées de Gens de Couleur n’ont laissé aucune trace écrite, aucun procès-verbal, l’histoire de la Révolution à l’Ile de France, en fait, est singulièrement blanche. Voyons ce qu’il en dit quand même : “ Dans les temps difficiles de la Révolution j’ai été assez heureux pour concourir à préserver cette colonie des malheurs et des désastres qui ont bouleversé nos colonies occidentales, fidèle à mes principes, j’ai voulu mériter la confiance de mes chefs et celle des gens de couleur, dont j’ai présidé constamment les assemblées, et nous avons évité les événements dont nous étions menacés en 1794 ” L’angoisse de l’année 1794 c’est la révolution sanglante telle qu’elle a été vécue à Saint-Domingue. En humaniste du 18ème siècle, il n’est pas pour le désordre social comme il n’est pas non plus pour une monarchie absolue aveugle. Une royauté constitutionnelle à l’anglaise lui conviendrait tout comme lui conviendrait une démocratie à l’américaine. La question de l’esclavage se pose. Comme la quasi totalité des gens de couleur libres, il ne remet pas en cause le principe de l’esclavage un peu à la manière de Pierre Poivre et des physiocrates. Ce n’est pas pour cela qu’il sera un esclavagiste. Propriétaire d’esclaves lui-même, il en a affranchi beaucoup et il semble n’avoir jamais eu aucun marron. Il y a sûrement du paternalisme dans son attitude, mais il n’y a certainement jamais eu de mépris pour ceux qui n’avaient pas eu la chance, comme lui, de naître libres. Il semble n’avoir jamais oublié la condition de sa mère Niama, la princesse-esclave. Ce n’est certainement pas pour rien que sur sa tombe est gravé dans le basalte : “ Ici repose Jean Baptiste Lislet-Geoffroy capitaine de génie âgé de 81 ans protecteur des malheureux ” Ce n’est sûrement pas non plus une formule de circonstance ; il n’y a aucune autre tombe dans le cimetière de l’ouest, à cette époque-là, qui porte une telle inscription. Il fut toute sa vie une référence pour tous ceux qui habitaient comme lui le quartier du camp des noirs libres, quartier qu’il n’abandonna jamais, à deux pas des casernes et de l’hôtel du génie où il avait son bureau. Il est sollicité comme parrain des dizaines de fois ; il est fidèle en amitié et il n’est pas rare de voir sa signature accompagner une famille toute une vie durant, comme témoin de baptême, de mariage ou de sépulture.

L’année 1794 commence par un drame pour Lislet. Il ne semble pas encore rentré des Seychelles lorsque le 8 janvier, Marie-Josèphe, sa femme, âgée de 35 ans, décède à Port-Louis. Ce sont deux amis de la famille qui déclarent le décès, Alexandre Simon Rotrou, le voisin immédiat et Jean Houat apparemment allié à la famille puisqu’une tradition veut que Louis Timagène Houat, l’auteur des Marrons , soit un petit-neveu de Lislet. Lislet et Marie Josèphe s’étaient mariés le 30 mai 1780 à Port-Louis. L’un des témoins était Jean-Baptiste Houat, le père de Jean probablement. Marie-Josèphe était une créole libre née à Saint-Denis. Sa mère Marie-Jeanne Lécolier avait été affranchie par sa tante. Le couple n’avait pas d’enfant.

Mais 1794 fut aussi une année exceptionnelle pour Lislet. Voici ce qu’il en dit : “ À cette époque Monsieur Geoffroy m’adopta par un acte authentique et je pris son nom, de là celui de Lislet-Geoffroy que je porte. ” C’est à la fois simple et sobre, mais c’est surtout empreint de fierté et de respect filial. Monsieur Geoffroy, en effet, a profité de l’annonce que la Convention avait décrété une loi sur l’adoption le 25 janvier 1793 pour lui permettre d’adopter la fille unique du conventionnel Le Pellier, un peu à la manière antique. Dès la nouvelle connue à Bourbon, il saisit cette occasion pour tourner l’interdiction de transmettre un héritage à une personne de couleur, fût-elle libre. L’adoption lui permet de donner son nom à Lislet et d’afficher enfin une filiation légale. L’acte est donc passé le 23 juin 1794, “ en la maison du dit citoyen Geoffroy sise à l’islet où nous nous sommes transportés ”, avant même que le mode d’adoption soit définitivement promulgué. On peut lire dans l’acte : “ La Convention nationale a chargé son Comité de législation de présenter un mode d’adoption (…) mais il n’est pas encore parvenu dans cette colonie. Cependant comme le principe a été décrété, le comparant ému d’une vive tendresse pour le sujet cy-après nommé fils de Marie Geneviève Niama a déclaré et déclare qu’il adopte pour son fils Jean-Baptiste Lislet né le 23 Août 1755 voulant le comparant qu’il prenne son nom, et partage comme tel sa succession ” (…) Niama dut en être très fière, mais elle n’a pas pu ne pas avoir un pincement au coeur en pensant à ses autres enfants. Aucun d’entre-eux ne s’appela jamais autrement que par son prénom. Ils sont allés rejoindre la foule immense et à jamais anonyme de ceux qui n’étaient que Louis fils de Geneviève, Marie fille de Pauline ou Pierre fils de Pierrette. On retrouve cependant quelques traces de Jean-Xavier, son frère cadet, charpentier de marine, qui vécut quelque temps à Port-Louis et qui finit ses jours à Bassin Plat. Régisseur des biens de Lislet et cultivateur des terrains de sa mère – elle avait obtenu une concession dès 1757-, il signe la déclaration du décès de Monsieur Geoffroy en 1799. Il écrivait de manière phonétique mais dans une syntaxe presque correcte. Voici un passage d’une lettre que nous venons de retrouver la semaine dernière à l’Ile Maurice: “ … Je n’ai pas pu vous envoyer le cheval. Je vous prie de me faire savoir si vous avez pu déchiffrer mon écriture malabare par faute d’écrivain… ” À part cette lettre et deux ou trois actes retrouvés dans les archives notariales, il ne subsiste presque rien de Jean-Xavier, fils de Niama et de Monsieur Geoffroy, et encore moins des autres frères et soeurs. Il reste un espoir cependant. Il y a 11 Xavier dans l’annuaire de téléphone à Saint-Pierre et je viens de découvrir une élève du Lycée Pierre Poivre dont le grand-père porte aussi le nom de Xavier et qui habite, tenez-vous bien, … du côté de Bassin -Plat. Nous avons là un devoir de mémoire à accomplir.

Mais revenons à Jean-Baptiste désormais Lislet-Geoffroy en cette année 1794. Il assiste, de son bureau de l’hôtel du génie, à la première ascension du Pieter Both par Claude Peuthé qui plante un drapeau français au sommet de ce rocher qui semble toujours en équilibre si instable. L’aventure parut si inconcevable qu’il dut établir un certificat d’authenticité. Plus de 20 ans plus tard, lorsqu’une équipe de jeunes militaires anglais réitérèrent cet exploit, les journaux le célébrèrent comme une grande première. C’est Lislet-Geoffroy qui rétablit la vérité et qui rappela qu’un jeune coutelier de Langres avait déjà réussi seul cet exploit. Il était important pour lui que le premier drapeau à flotter sur le Pieter Both fût français.

1794 est aussi l’année où il accède au grade d’officier. Malartic le nomme Capitaine adjoint au Génie Militaire en Avril. On peut dire que c’est une consécration officielle. Ce que la royauté n’avait pas pu faire, la Convention le fit. C’est de cette époque que datent vraisemblablement la plupart des portraits de Lislet-Geoffroy qui le représentent en costume bleu, liseré rouge au col, épaulettes d’or. De cette époque date aussi son épée d’officier dont nous reparlerons tout à l’heure. Prenons l’occasion de cette consécration officielle pour jeter un coup d’oeil sur ses portraits. Il existe une huile sur toile d’un peintre anonyme qui est la propriété du Mauritius Institute qui appartenait à la Société Royale des Arts et des Sciences. Il est actuellement conservé à la Mauritius Commercial Bank à Port-Louis. Il représente Lislet en costume d’officier du Génie ; le visage est assez rond, c’est, dirons-nous, le plus africain de ses portraits. Le second portrait connu est une gravure, celle de l’album de Roussin d’après une photographie de Bévan. Il semble que ce soit le tableau précédent qui ait servi de modèle à la gravure. En revanche, le visage est plus allongé, les cheveux plus souples ; ils paraissent blancs. Deux portraits récents ont été peints par Deborah Roubane, le premier en 1986 pour la salle Lislet-Geoffroy de la médiathèque de Saint-Pierre où il est conservé, le second en 1994 pour le Lycée Lislet-Geoffroy de Saint-Denis où il est accroché dans l’entrée. Il existe dans le carton Lislet-Geoffroy des archives de l’Académie des Sciences de Paris, une photographie d’un petit portrait, peut-être une miniature faite un peu maladroitement à partir du tableau de la Société Royale. Ce même carton contenait une lettre d’un descendant de Lislet-Geoffroy qui parle d’une miniature que Marius – Ary Leblond avaient aussi exposée au pavillon de la Réunion à l’exposition Coloniale de 1931, vraisemblablement avec l’aquarelle du Volcan. Nous recherchions cette miniature depuis 10 ans et, miracle, nous l’avons retrouvée la semaine dernière avec l’épée de Lislet-Geoffroy chez des descendants de notre homme. Le visage est plus jeune et moins rond que celui du tableau mais moins allongé que celui de la gravure. La vérité était donc entre les deux, les miniatures en général étant assez ressemblantes. Cette miniature fort émouvante est en fait un médaillon qui porte à l’envers un petit paysage avec un cénotaphe brodé avec des cheveux châtains. Le médaillon contient une mèche de cheveux non frisés, châtain clair. À qui ont-il appartenu ? Le mystère pour l’instant est encore entier.

À 55 ans, en 1810, Lislet-Geoffroy a atteint la plénitude de sa vie et les bouleversements qui surviennent avec l’occupation anglaise auraient pu faire de lui un paisible demi-solde. En fait, il n’en est rien, bien au contraire. Le nouveau régime se méfie des grands possédants d’origine française dont il ressent la sourde opposition. Même si Farquhar fut habile en ne touchant rien des coutumes, du code Napoléon, de la liberté religieuse, de la langue, la résistance aux nouveaux maîtres de l’île subsistait. C’est sur les classes moyennes que va s’appuyer Farquhar, petits propriétaires, petits commerçants, artisans, très souvent des libres de couleur. Dans ce domaine Lislet-Geoffroy est un exemple utile. Même si des liens d’estime véritable et peut-être même d’amitié existent entre les deux hommes – Farquhar est aussi affilié à la Triple Espérance – , il n’en reste pas moins que Lislet-Geoffroy est une figure emblématique de bon aloi pour le nouveau régime. Confirmé dans son titre d’ingénieur géographe, il devient même géographe de sa majesté britannique. Il devient ingénieur et architecte de la ville, on le consulte pour expertiser le quartier incendié de Port-Louis, pour l’aménagement du système d’adduction d’eau de la ville ; il trace des plans de ponts, de fontaines, de canaux ; il s’occupe même des égouts de la ville. Il est reçu à chaque occasion à l’hôtel du Gouvernement, dîne à la table du Gouverneur ; la bonne société est obligée de le saluer, de l’appeler Monsieur Lislet-Geoffroy, de le complimenter sur sa santé et peut-être même aussi sur son teint. Farquhar jubile ; Lislet-Geoffroy n’est pas dupe de la comédie humaine ; il reste égal à lui-même, civil et réservé. Dans le monde des sciences, il avait été à l’origine de la Société des Arts et des Sciences avec Bory de Saint-Vincent reprenant une idée de Commerson qui, lui, avait rêvé d’une ville construite sur un plan circulaire qui serait une vaste académie, chaque secteur représentant un art ou une science. L’utopie n’avait pas eu de suite, mais la société savante s’était quand même constituée. Elle a connu des avatars, a eu des moments de sommeil mais elle a subsisté, même en changeant de nom. Grâce à ces sociétés savantes, des collections ont été constituées, des relations ont été nouées dans le monde entier, un observatoire a été créé, pour lequel Lislet-Geoffroy prête d’ailleurs deux globes et ses instruments astronomiques. Il participera aux travaux de la Société des Sciences et des Arts pratiquement jusqu’à la veille de sa mort aux côtés de Charles Telfair qui fut entre autre propriétaire du jardin de l’Etat à Saint-Denis, de Julien Desjardin, de Louis Bouton, ou de Wenceslas Bojer. Cette société, devenue la Société Royale des Arts et des Sciences est intégrée aujourd’hui au Mauritius Institute. Elle conserve certainement les derniers billets qu’il a écrits. L’homme n’a rien perdu de son humour. Jugez plutôt. Il est cloué chez lui par un problème au pied : « Mon cher et digne Gay, Si vous pouvez disposer d’un instant ce soir, et que vous vouliez satisfaire au désir qu’un Estro-pied a de vous, venez à la maison. Je comptais bien me trouver à la séance de ce soir. Je suis encore contrarié, sérieusement. Votre ami. Lislet Geoffroy. »

Monsieur Bojer naturaliste Port Louis. Mon cher Monsieur Bojer, Depuis trois semaines je suis prisonnier, ce qui m’a privé de vous voir jeudi dernier. Cependant, j’ai besoin de conférer avec vous au sujet des tableaux météorologiques pour 1834. Veuillez je vous prie, passer à la maison, où vous êtes assuré de me trouver. Lislet Geoffroy.

Il est une autre lettre encore inédite que j’ai trouvée chez un marchand de vieux papiers à Paris, il y a quelques années. Elle donne une bonne idée de ce que fut l’homme à la fin de sa vie. C’est une lettre écrite à Bory de Saint-Vincent ; elle était accompagnée du tableau météorologique pour l’année 1833, vraisemblablement le dernier qu’il ait produit après cinquante ans de travaux ininterrompus. C’est un miracle que ces deux pièces soient restées ensemble et qu’elles me soient tombées entre les mains après avoir traversé les siècles et les océans. Cette lettre est aussi émouvante parce qu’elle est écrite dix-sept mois avant sa mort, qu’elle est un extraordinaire raccourci de sa vie, et qu’elle révèle un esprit d’une très grande agilité. Il a 79 ans et à cette époque les ans pesaient bien plus lourd que de nos jours. Port Louis Ile Maurice 20 juillet 1834. Monsieur Bory, baron de Saint-Vincent de l’Académie des Sciences. Un ancien membre de la Société d’Emulation pour lequel vous avez paru avoir quelqu’estime a fait ici la connaissance de Monsieur Deroy, qui retourne à Fontainebleau lieu de sa résidence, avec une collection de minéraux, végétaux, coquilles, etc… qui est très intéressante, a bien voulu se charger de cette lettre et m’a promis de vous la faire parvenir ; il m’a aussi fait voir une carte gravée de l’Isle Bourbon. L’éditeur l’avait un peu négligée. Monsieur Deroy fils se fera un vrai plaisir de vous donner des détails de nos petites sociétés littéraires, plus les Observations météorologiques de 1833, suite de celles que je fais depuis 1789 régulièrement. Monsieur Julien Desjardin vient de partir pour Bourbon, il se propose de faire le tour de cette isle pour voir le volcan où il n’aura pas froid et aussi le Piton de Neige où il n’aura pas chaud. Si vous vous rappelez encore de moi, je vous prie de me le faire dire par un petit mot d’écrit. Je vous avais promis de ne vous oublier jamais. Je tiendrai parole. À 79 ans, votre ancien compagnon est devenu un petit peu bavard, mais n’en est pas moins constamment votre ami, Lislet-Geoffroy.

Pendant les trente ans d’activité dans ces différentes sociétés savantes, il s’est trouvé au coeur du petit monde scientifique des Mascareignes faisant peu à peu figure de patriarche. Nous avons jusqu’ici vu essentiellement l’homme public, toujours un peu officiel, un peu idéalisé, un peu statufié par la renommée. Je voudrais aborder, comme ultime facette de Jean-Baptiste, l’homme privé, l’homme domestique, le père de famille. Parti de Bassin-Plat à l’âge de 17 ans pour suivre Tromelin sur les travaux du nouveau port vers 1772, il est difficile de savoir où il loge exactement. Il y avait dans l’enceinte des bâtiments du Génie, au Caudan, quelques logements d’ouvriers et d’employés aux écritures, on peut imaginer qu’il a logé à cet endroit. C’est à partir de son premier mariage qu’on peut à travers les actes notariés trouver le plus facilement ses lieux d’habitation et ceux de sa famille. J’ai pu retrouver une cinquantaine d’actes qui le concernent directement. Actes d’achat, de vente ou d’échange de terrains, d’esclaves ; des quittances, des procurations, ses deux contrats de mariage et les inventaires qui vont avec, les inventaires après décès aussi, les partages avec ses enfants. C’est à partir de ce fonds notarial que j’ai pu suivre la famille et retrouver des descendants. Il habita toujours le même quartier, celui du Camp des noirs libres appelé aussi le Rempart. C’est la partie de la ville qui se situe derrière les casernes entre la Montagne aux Signaux et le ruisseau du Pouce. La rue longitudinale s’est appelée longtemps Rue Madame ou Grande rue de séparation. D’un côté le centre-ville, les beaux quartiers, de l’autre le quartier populaire, camp des noirs libres d’abord se transformant en quartier plus résidentiel à partir de 1812, repoussant vers l’extérieur de la ville en direction de la Grande Rivière de l’Ouest le quartier dit Camp des Noirs. Lislet eut jusqu’à cinq emplacements dans ce quartier, mais il habita la plupart du temps celui de la rue Madame, terrain qu’il avait occupé avant qu’il ne lui soit concédé pour services rendus. Il a agrandi son lopin par des rachats ou des échanges si bien qu’à la fin de sa vie il possède un terrain qui va pratiquement de la rue Madame à la rue d’Artois soit la moitié d’un bloc délimité par les quatre rues à angles droits. Ce terrain offrait un avantage considérable, il était bordé par le canal Dayot qui lui apportait l’eau à domicile, en traversant même un angle de son terrain. Lorsque Monsieur Geoffroy meurt en 1799 à Bassin-Plat, il envoie Noël, un de ses esclaves, chercher les affaires de son père et vraisemblablement c’est à cette occasion que Niama revient à l’Ile de France. Lislet obtient alors un petit terrain près du Réduit à Moka que Noël cultivera puis elle s’installera quelques années plus tard rue de la Côte d’or, l’actuelle rue d’ Entrecasteaux à deux pas de chez son fils. C’est là qu’elle meurt le 12 juin 1809, âgée de 75 ans environ.

Les terrains de Bassin Plat celui de Niama, ceux de Monsieur Geoffroy et de Lislet seront laissés apparemment aux autres enfants, en particulier à Jean-Xavier qui en est le régisseur. Le 13 mai 1794 Jean Baptiste Lislet épouse Catherine Virapa de la Rivière Noire et Alexandre Simon Rotrou fait partie des témoins. Catherine est la fille de Marie Aza femme d’Antoine Virapa, Indien libre. En fait, elle est la fille de Marin Le Borgne ancien charpentier de marine établi à la Rivière Noire dont Marie Aza était l’esclave. C’est un peu le même problème que pour Monsieur Geoffroy à la différence que Marie n’est pas affranchie. Pour que Marie Aza soit libre, il suffit qu’elle épouse un libre. Marin Le Borgne est blanc ; elle ne peut donc pas l’épouser. Il faut un noir. Qu’à cela ne tienne, Antoine Virapa célibataire peut faire l’affaire moyennant quelques arrangements. On procède donc à un mariage blanc entre deux noirs. Le divorce ayant été introduit dans l’île en 1793, Marie Aza et Antoine Virapa seront dans les tout premiers à divorcer dans l’île le 28 août 1793. Marie est donc libre, sa fille le devient ipso facto. Le reste est connu : Marin Le Borgne l’adopte et en fait son héritière. Il y aura bien quelques confusions dans les actes entre Catherine Le Borgne, le nom usuel, et Catherine Virapa, le nom légal, mais tout rentre dans l’ordre et l’habitation de Marin Le Borgne, 118 arpents soit 51 hectares, entre dans la dot de la mariée sous forme de nue-propriété. De cette union naissent deux enfants. Le 24 septembre 1795 naît Jean-Baptiste Marin Lislet-Geoffroy. Beau concentré des prénoms et des noms de ses parents et grands-parents… À quelques mois près, il ne s’appelait que Lislet… Le 5 février 1798 naît Marie Geneviève Louise Lislet-Geoffroy qu’on appelle Fanny dans la famille. Monsieur Geoffroy et Niama auront la chance d’être encore de ce monde pour voir que leurs noms suivront leur descendance. La tradition familiale s’est longtemps poursuivie… Le 24 septembre 1803 Catherine meurt, elle est enterrée au cimetière de l’ouest. Lislet-Geoffroy la rejoindra dans la même tombe 33 ans plus tard. Il ne se remariera pas. Jean Baptiste Marin fils perd donc sa mère à 9 ans, sa soeur à 4 ans. Lislet-Geoffroy les élèvera de son mieux sûrement, mais Jean-Baptiste Marin n’aura pas le caractère de son père ; il exploitera une partie de la propriété de la Rivière Noire, et sombrera peu à peu dans l’alcool. Son père essaiera bien de le faire voyager en Inde et en Angleterre en 1815, sans succès apparemment. Il est contraint de demander une mise sous tutelle judiciaire pour son fils. Jean-Baptiste Marin meurt finalement sans descendance au début de l’année 1828. Lislet-Geoffroy qui aura eu tant de mal à se faire un vrai nom n’aura pas de descendance qui porte le sien. C’est Marie Geneviève, et de quelle façon, qui se chargera de fournir une nombreuse descendance à Lislet-Geoffroy. Elle se marie le 13 juin 1814 avec Victorien Parcou, ancien marin, régisseur. Ils auront 12 enfants. Il reste au moins trois branches de descendants vivant à Maurice en ce moment. La dernière descendante est née le 6 février 1997, elle se nomme Emmanuelle. Elle est la première née de la huitième génération de Jean-Baptiste Lislet-Geoffroy, elle ne le sait pas encore…

Que reste-t-il des biens de Lislet-Geoffroy? Les terrains agricoles de la Rivière Noire ont été vendus et réinvestis dans des maisons à Port-Louis et des terrains aux Pailles à la sortie de Port-Louis ; les descendants en possèdent encore… parfois. Les papiers personnels ont été en grande partie détruits par un cyclone en 1883. Par un extraordinaire concours de circonstances quelques feuilles d’archives personnelles nous sont tombées entre les mains la semaine dernière en même temps que la miniature et l’épée qui était accrochée à un mur de salon. L’actuel propriétaire se rappelle qu’il y a quelques années, lorsqu’il jouait avec son cousin, ils dérobaient l’épée pendant la sieste des grands pour aller livrer des combats épiques dans le jardin. Elle avait une pierre rouge incrustée dans le pommeau, un rubis peut-être. Dans un de ces farouches combats, la pierre se détacha, les deux garnements l’enterrèrent six pouces sous terre au pied d’un bananier. Toutes les recherches faites par la suite pour la retrouver furent vaines ; elle est allée rejoindre sans doute les trésors des corsaires qui dorment un peu partout. Il reste aussi quelques pièces d’argenterie au chiffre de Lislet Geoffroy.

Cet enfant des Mascareignes connut l’Ancien Régime, traversa la Révolution, le Consulat et l’Empire, bifurqua dans l’histoire anglaise, et vécut l’abolition de l’esclavage. Quel parcours ! Quelle destinée ! Esprit curieux de tout, il fut aussi à l’aise dans les calculs abstraits que dans ceux de la physique appliquée. Il fut tout à la fois ingénieur, géographe, architecte, topographe, météorologue. Il mit en application les principes d’humanisme qu’il tenait du siècle des Lumières ; il contribua au rayonnement des sciences qui emplirent le siècle suivant, qui fut aussi celui de la liberté. Il a mené à sa manière, par son rayonnement personnel, le combat sans cesse recommencé de l’émancipation raciale et de la reconnaissance de l’universalité de l’homme. C’est pour préserver cet héritage et le sens de ce combat qu’il m’a paru essentiel de préserver sa mémoire en vous présentant ce soir quelques aspects de la vie de Jean-Baptiste Lislet-Geoffroy, correspondant de l’Académie des Sciences de Paris, géographe de sa Majesté Britannique et fils de Niama, négresse de Guinée.